



Solidaires, unitaires, démocratiques

SUD RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF - 78084 GUYANCOURT CEDEX

API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36

CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com

sud.aubevoye@renault.com

www.sudrenault.org

sud.tcr@orange.fr

Union
syndicale
Solidaires
industrie

Tract N°24 Sept 2016

Loi travail, on continue !

A l'appel de SUD et CGT rassemblement jeudi 15 septembre, à 10h dans la Ruche pendant les 20min de pause !

Malgré plusieurs mois de mobilisations, de manifestations et de grèves, des jeunes, des salarié-es, des précaires, des chômeurs-ses, des Nuit debout, le gouvernement a fait « adopter » la loi travail cet été, en recourant à un énième 49-3.

C'est une nouvelle marque de sa politique en faveur du patronat, un signal supplémentaire sur sa conception de la démocratie : le passage en force.

Plus de 100 décrets devront être adoptés au pas de course d'ici la fin de l'année. Certains sont déjà en cours d'adoption, comme par exemple celui sur le barème indicatif des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif.

Un décret qui permettra aux employeurs de chiffrer (et provisionner) exactement le coût d'une infraction à la légalité ! Comment nous faire croire que cela servira à créer des emplois ?

Contre l'ensemble de ces dispositions, le combat continue et les batailles juridiques seront menées les unes après les autres. Ces recours concerneront aussi le primat de la négociation d'entreprise au détriment des conventions collectives et de la loi, sur les sujets de l'emploi, de l'organisation et du temps de travail et des heures supplémentaires... **avec en point de mire le prochain accord de compétitivité RENAULT.**

La mobilisation demeurera essentielle aujourd'hui comme demain!

C'est dans la rue que nous devons montrer notre détermination à faire abroger cette loi « anti-travail » !

SUD continue de refuser la casse du code du travail, la casse des protections et des droits des salariés, la précarisation de tous et particulièrement des femmes, la casse de la fonction publique, le sacrifice des salariés et le dumping social !

Pour SUD, cette mobilisation marquera aussi notre engagement avec les militants-es subissant la répression pour leur participation au mouvement loi travail ou à d'autres luttes !

Ce sera aussi l'heure d'être solidaires avec toutes celles et ceux qui se battent comme nous contre « leur » loi travail partout en Europe : les syndicats belges qui appellent à une manifestation le 29 septembre contre la loi travail « Peeters », ceux de Grande-Bretagne contre la loi « mini jobs », ceux d'Allemagne contre la loi « 1 euro », et d'Italie contre la loi « jobs act »...

Le 15 septembre, on fait la grève et on manifeste !

Promulgation ou pas, on ne veut pas de la loi travail !

Rien n'y fait. Malgré 3 articles 49-3 successifs, les salariés et l'immense majorité des Français se prononcent contre la loi El-Khomri. Une loi à tel point rejetée que le gouvernement n'avait même pas confiance en sa propre majorité pour en débattre au parlement !

Promulguée le 8 Août dernier, cette loi menace à terme l'ensemble des garanties collectives encadrant le contrat de travail. Elle marque la disparition du principe de faveur acquis par les luttes de 1936, et l'inversion de la hiérarchie des normes, notamment pour la définition du temps de travail et du taux de majoration des heures supplémentaires.

Non content de ce recul sans précédent, le MEDEF réclame encore 90 milliards d'allègements fiscaux, venant s'ajouter aux 40 milliards obtenus grâce au pacte de compétitivité ! C'est l'indiscutable preuve de la voracité patronale, incapable de responsabilité et prête à renverser la santé fiscale comme la paix sociale dans notre pays.

Pour tenter d'imposer cette politique du pire, le gouvernement, isolé de la population et de sa propre famille politique, n'hésite pas à utiliser des méthodes autoritaires.

La prolongation de l'état d'urgence a servi de prétexte pour tenter d'interdire les manifestations, des événements liés aux casseurs ont été médiatiquement montés en épingle sans que jamais le ministre de l'intérieur accepte de faire la lumière sur les circonstances exactes des troubles, notamment sur la passivité incompréhensible des forces de l'ordre devant l'hôpital NECKER.

L'art. 3 de la loi du 21/07/2016 prorogeant de 6 mois l'état d'urgence a imposé un texte cousu sur mesure : *« les cortèges, défilés et rassemblements de personnes sur la voie publique peuvent être interdits dès lors que l'autorité administrative justifie ne pas être en mesure d'en assurer la sécurité compte tenu des moyens dont elle dispose... »*

Ce climat délétère sert même à Mme El Khomri pour valider le licenciement d'un délégué syndical d'Air France contre l'avis motivé de l'inspection du travail qui avait mené sa propre enquête ! L'action syndicale est peu à peu assimilée à un délit de droit commun !

**Les syndicats CGT, FO, SUD-SOLIDAIRES, FSU,
l'UNEF, l'UNDL et la FIDL appellent à la grève et à la
manifestation jeudi 15 septembre !**

**RDV à 14h Place de la Bastille pour défiler vers
République**

**SUD et CGT vous donne RDV à 10h pour une prise de
parole dans le hall de la Ruche durant les 20 minutes de
pause**

**Un bus est réservé pour la manifestation à PARIS
RDV à 13h à la Gare Routière du TCR**